



Compte rendu de la **CAP** « locale » des **Adjointes Administratives (AAAE)** **3 juillet 2018 - Bron**

La séance débute à 10h00, présidée par Mme Sylvie CANDAS, nouvelle DRH du Cerema, qui préside cette CAP.

Pour les **Représentants du Personnel**, élu-e-s le 4 déc 2014 :

- **Cfdt: Pascale PEIFFER, Chantal KASPRZYCKI** **CGT** **FO**

Présent comme expert, sur demande de la **CFDT** : Patrick FOURMIGUE

Le quorum est atteint, les points du jour sont abordés dans l'ordre de la convocation.

1 – Approbation du PV de la CAP du 12 décembre 2017

Adopté.

2 - Mobilités

4 postes publiés en « susceptible d'être vacant » ; dont 1 « réservé Cerema ».
Au final, seulement 3 vont être pourvus.

DT	Poste	nb*	Prénom Nom	Grade	Origine	Observations
CE	Assistant métier	1	Claudine BRUNI	AAP1	Cerema CE	
EST	Assistant administratif	2	Catherine FONTAINE	AAP1	FNASCEE	
EST	Assistant RH et BAM	1	Marie-Noelle CLEMENT	AAP1	DREAL GdEst	Attente décision de son vœu n°1
MED	Gestionnaire de facturation	3	Claude MUSCAT	AAP2	Cerema MED	
OUE	Gestionnaire RH	2	défavorable**			

* : *nombre de candidats*

** un des deux candidats n'a qu'un an d'ancienneté dans son poste actuel.

3 – Titularisations

Date d'effet, septembre 2018.

17 agents sont titularisés dans le grade d'adjoint C1, dont la majorité au Sièges.

Prénom	Nom	Service
Siham	BOUGHANEMI	Siège-
Charlène	BOZIO	Siège-
Sandra	GARNIER	Siège-
Mylène	GENDRON	Siège-
Emilie	NAVARRO	Siège-

Sandra	ROBIN	Siège-
Civ-Ly	UNG	Siège-
Léa	VIVIEN	Siège-
Elodie	MURAT	Siège
Elodie	SEGUY	Siège
Jordan	WOJCIK	Siège
Maurane	VASTEL	DterNC
Vanessa	MITROVIC	DterIDF
Rachida	AIT OUIDIRNE	DterIDF
Fatma	BENSADOUN	DterCE
Mathieu	VOLPE	DterCE
Muriel	PICAVET	DtecTV

Pour un agent, avis **défavorable** pour sa titularisation. L'administration propose la **prolongation du stage** pour une durée d'un an. La CAP prend acte.

4 – Promotions 2019

Il s'agit du 2^o exercice dans le cadre de PPCR. Il a été mené dans les directions avant de connaître les résultats de la CAP nationale 2018, boycottée à plusieurs reprises.

Pour l'accès à AAP1 (C3), la DRH du ministère n'a toujours pas donné les règles de gestion sur la distinction à faire ou pas, parmi les C2, entre les ex-AA1 et les ex-AAP2.

A l'issue des concertations locales (Dter/Dtec), la DRH du Cerema a appliqué des principes d'harmonisation «*par droit de tirage*» pour qu'il y ait équité de traitement entre les différentes directions, au prorata de leur nombre d'agents promouvables. Le classement final proposé à la CAP Cerema est établi en commission RH du Cerema.

La CAP nationale intervient ensuite. Le Cerema y est représenté du côté de l'Administration.

Rappel règle de gestion : Qualités développées et implication dans l'exercice des fonctions.

Promotion à AAP2 (de C1 à C2) :

Rappel des conditions statutaires : Peuvent être nommés les AA ayant atteint le 5^o échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2019 (ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C)

Taux de promotion de 16 % - age moyen 47 ans.

37 adjoints AA (C1) au Cerema, 21 promouvables, 10 proposés par leurs directions, 6 classés. Pas d'effet mémoire, car tous les proposés sont passés au titre de 2018.

Le nombre potentiel de promotions est de l'ordre de 4 (comme l'an passé).

Promotion à AAP1 (de C2 à C3) :

Rappel des conditions statutaires : Peuvent être nommés les AAP de 2^o classe ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le 4^o échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2019 ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent

Taux de promotion de 10%.

126 AAP2 (C2) au Cerema, 102 promouvables, 39 proposés par leurs directions, 17 classés (dont 6 au titre de l'effet mémoire 2018).

Le nombre potentiel de promotions est de l'ordre de 10 (comme l'an passé).

Vu que l'administration est restée sourde aux demandes des représentants du personnel, CFDT-CGT-FO décide de ne pas prendre part au vote.

Les représentants de l'administration votent logiquement POUR.

5 – Questions diverses

En réponse aux questions des représentants du personnel, la nouvelle DRH, Sylvie CANDAS, indique que le chantier *fonctions supports* sera lancé en septembre, sur la base d'un état des lieux à partager, avec un pilotage par domaine. Elle est consciente de la nécessité d'améliorer l'attractivité du Cerema.

Elle vient d'arriver et souhaite donc prendre le temps « d'apprendre le Cerema » et que « rien ne se fera brutalement ».

Un séminaire des cadres Cerema se tiendra en septembre (date non arrêtée).

Elle nous répond être très favorable à l'utilisation des outils « baromètres », mais elle n'a pas encore eu le temps de prendre connaissance des précédents du Cerema.

Enfin, elle glisse quelques mots sur Action Publique 2022, qui arrivera à l'automne et devrait certainement impacter le Cerema et ses agents.

Cfdt: <https://www.cfdt-ufetam.org/categorie/dossiers/reforme-de-letat-et-fonction-publique/action-publique-2022/>

Fin de la séance à 12h45.

Vos représentantes CFDT

PEIFFER Pascale	Dter EST	03.87.20.43.32
KASPRZYCKI Chantal	Dtec EMF	03.44.92.60.68

